



Montreuil, le 21 décembre 2021

Aux syndicats de la Fédération

Cher(e)s Camarades,

La fusion des 3 instances représentatives du personnel dans l'entreprise en une seule suite aux ordonnances dites « Macron » n'est pas sans impact sur l'activité des représentants du personnel, notamment concernant la disparition des CHSCT dont tout ou partie des prérogatives ont été dévolue au CSE donnant la possibilité à celui-ci de mettre en place une CSSCT (commission santé sécurité santé condition de travail).

C'est pourquoi la Fédération vous propose une journée d'étude :

Du 20 décembre 2021 de 9h30 À 16h00, à Lisieux

Celle-ci aura pour thème :

La santé au travail :

- Nouvelles prérogatives des CSE
- CSSCT : sa composition, son rôle et sa mission
- Lien CSSCT/CSE et CSSCT/salariés

Bulletin d'inscription

JOURNEE D'ETUDE DU 20 DECEMBRE 2021

NOM :

PRÉNOM :

ENTREPRISE :

PARTICIPERA *

NE PARTICIPERA PAS *

* COCHEZ LA CASE CORRESPONDANTE.

BULLETIN RÉPONSE À RENVoyer À LA FNIC CGT – MANU BLANCO - CASE 429 - 93514 MONTREUIL CEDEX OU contact@fnic-cgt.fr



Comptant sur votre présence,

Recevez, Cher(e)s Camarades, nos fraternelles salutations.

Manu BLANCO

Secrétaire Fédéral

Chimie - Caoutchouc - Industrie pharmaceutique - Répartition pharmaceutique - Fabrication pharmaceutique à façon - Laboratoires d'Analyses Médicales - Industries et services nautiques - Officines - Pétrole - Plasturgie - Négoce et prestation de services médico-techniques